



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 13 septembre 2023

Élections sénatoriales en Isère - 24 septembre 2023 -

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023 dans les salons de la préfecture de l'Isère. Dans le département, 5 sénateurs doivent être élus, au scrutin de liste.

Les 5 sénateurs sont élus par un collège électoral composé, comme dans tous les départements, des sénateurs, des députés, des conseillers régionaux de la section Isère, des conseillers départementaux et des délégués des conseils municipaux. L'élection de ces délégués des conseils municipaux a eu lieu le 9 juin 2023

Une déclaration de candidature est obligatoire pour tout candidat souhaitant se présenter. Le dépôt des candidatures en préfecture a eu lieu du lundi 4 au vendredi 8 septembre 2023 à 18h00 et 9 listes ont été déposées.

Suite au dépôt des candidatures effectué voici les 9 têtes de listes qui se sont présentées :

- **Liste 1 : L'Isère au Sénat 2023**
 - conduite par M. Michel Savin
- **Liste 2 : Pour notre Isère et ses territoires**
 - conduite par M. Didier Rambaud
- **Liste 3 : La vraie droite et les indépendants au Sénat**
 - conduite par M. Gérard Dezempte
- **Liste 4 : Ensemble pour une démocratie pleine !**
 - conduite par M. Frédéric Robin
- **Liste 5 : Isère union populaire écologique et sociale**
 - conduite par M. Alban Rosa
- **Liste 6 : Ensemble pour nos territoires**
 - conduite par Mme Isabelle Nuel
- **Liste 7 : Au service des communes pour défendre l'Isère**
 - conduite par M. Alexandre Moulin-Comte
- **Liste 8 : Pour l'Isère des territoires**
 - conduite par M. Jean-Yves Brenier
- **Liste 9 : (Re)donnons des couleurs au Sénat en septembre 2023**
 - conduite par M. Guillaume Gontard

La liste électorale comporte 3132 grands électeurs.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[@Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [prefet38](https://www.instagram.com/prefet38) [Prefet38](https://www.facebook.com/Prefet38) [Préfecture de l'Isère](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-l'Isère)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h30 à 17h30.

Comment fonctionnent les élections sénatoriales ?

Le Sénat est une assemblée composée de sénateurs dont le principal rôle est de légiférer sur l'ensemble des lois aux côtés de l'Assemblée nationale. Depuis 2011, le Sénat est composé de 348 sénateurs. Le dernier renouvellement a eu lieu le dimanche 11 septembre 2020.

Conformément à la réforme adoptée en juillet 2003 (loi organique n°2003-696 du 30 juillet 2003), les sénateurs, investis par le suffrage universel indirect de tous les droits et obligations attachés à la fonction parlementaire, sont élus pour six ans par un collège électoral de plus de 162 000 élus.

Le renouvellement partiel du Sénat continue d'être triennal (tous les 3 ans), et porte désormais sur la moitié des sièges.

Pour la circonscription de l'Isère, plus de trois sénateurs devant être élus, le scrutin proportionnel s'applique. Les candidats forment ainsi des listes composées d'autant de noms que de sièges à pourvoir plus deux (soit 5 + 2), alternant homme et femme. Les sièges sont répartis entre les listes en fonction des voix obtenues selon les règles de la plus forte moyenne.

Retrouvez toutes les informations des élections sénatoriales sur le site de la préfecture de l'Isère : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Citoyennete/Elections/Elections-politiques/Senatoriales>

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr